



FREGATE® SC

De la pureté
découle la
réactivité



La rapidité d'action du cuivre tribasique avec une formulation originale haut de gamme.

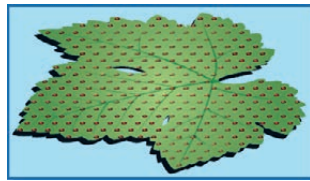
Une solution pour faciliter votre travail :

- ✓ Actif dès son application, le cuivre tribasique est activé à la première humectation pour une action immédiate contre le mildiou.
- ✓ Une sécurité supplémentaire contre le mildiou offerte par la formulation, qui permet une meilleure couverture du végétal.
- ✓ La souplesse avec une dose modulable qui permet d'adapter votre traitement en fonction de la surface de végétal et de la pression de la maladie.

Une fabrication brevetée : le sulfate de cuivre tribasique est associé à des mouillants et agents de dispersion de haute qualité.



Cuivre classique
(Bouillie Bordelaise)

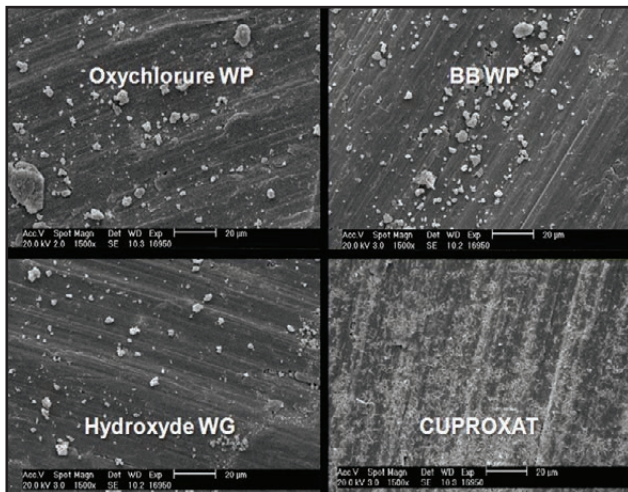


Le saviez vous ?

Le cuivre est un produit préventif

- ✓ Il doit être appliqué avant le développement du mildiou, donc avant la pluie ou la rosée.
- ✓ Le Cuivre attend l'eau pour être activé et donc efficace contre le mildiou.
- ✓ Il est obligatoire de renouveler le traitement après une pluie afin d'être protégé pour la prochaine.

Couverture du végétal par les particules de cuivre (Microscopie électronique)



Ses particules ultra-fines de cuivre permettent de couvrir une surface plus importante que les cuivres classiques.

Il y a alors une multiplication des points de contacts avec le végétal, donc une meilleure adhésivité naturelle avec les cires et une meilleure résistance au lessivage.



un cuivre qui exprime tout son potentiel de protection à une dose plus faible

Numéro d'AMM : 2090119

Composition : Cuivre du Sulfate de Cuivre Tribasique (TBCS) 190 g/l

Formulation : Suspension concentrée

Mode d'action : Contact multi-site pour une action préventive

Dose : Mildiou de la vigne, 3.95 L/ha (750 g/ha de Cu métal)

Classement : 

ATTENTION - H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

DAR : 21 jours
ZNT : 20 mètres
DRE : 6 heures

Conditionnement : 10L

5 applications maximum par campagne



Nufarm
Grow a better tomorrow

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.



FREGATE® SC



ATTENTION

H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

P273 - Éviter le rejet dans l'environnement.

P391 - Recueillir le produit répandu.

P501 - Éliminer le contenu et le récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation nationale

Délai de réentrée: 6 heures

SPe1: Pour protéger les organismes du sol, ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit contenant du cuivre à une dose annuelle totale supérieure à 4 kg Cu/ha.

SPe3: Pour protéger les organismes aquatiques respecter une zone non traitée de 20 mètres par rapport aux points d'eau sur l'usage vigne.

SPe3: Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 20 mètres comportant un dispositif végétalisé permanent non traité d'une largeur de 20 mètres en bordure des points d'eau pour les usages sur rosier, cultures florales et plantes vertes, arbres et arbustes, oignon, concombre, melon, haricots et pois non écosés frais, pois écosés frais, laitue, tomate et choux à inflorescences.

SPe3: Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 50 mètres comportant un dispositif végétalisé permanent non traité d'une largeur de 20 mètres en bordure des points d'eau pour les usages sur kiwi, pêcher, cerisier, prunier, pommier, agrumes, fruits à coques, amandier, châtaignier et noisetier.

EUH208 - Contient 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.

Détenteur de l'AMM Nufarm SAS - Distributeur de produits phytopharmaceutiques pour utilisateurs professionnels. Numéro d'agrément IF00008 Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto> - Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi se référer à l'étiquette du produit et / ou www.phytodata.com. Annule et remplace toutes versions précédentes. Octobre 2019

Nufarm s.a.s

28, boulevard Camélinat - 92230 Gennevilliers - FRANCE
Tél. 01 40 85 50 50 / Fax 01 47 92 25 45

www.nufarm.fr



Nufarm
Grow a better tomorrow

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.